

# CONTENTIEUX & ARBITRAGE

## UN APERÇU DE NOTRE ÉQUIPE

### VOS ENJEUX

Opérateurs économiques publics ou privés, grands groupes, entreprises françaises ou étrangères, banques et sociétés financières, vous avez besoin que vos intérêts soient confortés par une expertise juridique allée à la compréhension des enjeux stratégiques. Cela nécessite une approche à la fois large et innovante des relations vitales, parfois complexes et conflictuelles, qui se nouent entre les entreprises et avec l'administration française et européenne. Il en va de même de la gestion des situations précontentieuses et de la prévention du risque pénal devant les juridictions étatiques, les instances européennes ou arbitrales.

### NOS DOMAINES D'INTERVENTION

La complémentarité de nos expertises et la compréhension approfondie de vos besoins, tirée d'expériences en entreprise, nous permet de proposer des solutions innovantes à chaque étape du dossier d'amont en aval en matière de :



Droit de la concurrence, de la distribution et de la consommation, des plus classiques aux plus innovants, en contentieux comme en conseil.



Montages contractuels et financiers complexes associant le secteur privé au secteur public, tels que les partenariats public-privé, les privatisations, les financements privés de projets publics.



Contentieux sur l'ensemble des domaines traditionnels du droit public : droit de la régulation principalement dans des secteurs complexes et évolutifs, tels que l'énergie, l'audiovisuel, les télécoms, l'environnement, l'urbanisme.



Contentieux civils : droit des obligations, contrats spéciaux, responsabilité civile et assurance, mesures conservatoires, droit des biens, droit immobilier et de la construction, droit des sûretés et voies d'exécution, droit de la propriété ...



Contentieux corporate : contentieux entre actionnaires, responsabilité des mandataires sociaux, contentieux post-acquisition, contentieux boursier compétences en contentieux bancaire, contentieux des procédures collectives et, plus généralement, en contentieux commercial.



Règlements d'arbitrage, institutionnels ou ad hoc, et contentieux judiciaires périphériques des procédures d'arbitrage, qu'il s'agisse notamment de mesures conservatoires ou provisoires, ou de recours en annulation contre les sentences arbitrales ; aux côtés d'investisseurs, d'Etats ou de personnes morales de droit public pour des arbitrages relatifs à des investissements, objet de procédures soumises aux règles CIRDI ou à d'autres règlements ; dans grand nombre de secteurs comme : opérations d'acquisitions ou sociétés communes, litiges contractuels, hydrocarbures, énergie, mines et ressources naturelles, propriété intellectuelle, banque et finances, distribution, ventes internationales, construction.



Enquêtes internes notamment fondées sur la portée extraterritoriale des règles sanctions, anti-corrruption et anti-blanchiment américaines et britannique.

## NOTRE ÉQUIPE

Notre équipe en France est l'une des plus importantes du marché et compte plus de 40 avocats spécialisés en contentieux et affaires réglementaires, dont dix associés, au sein d'une équipe internationale de plus de 1000 avocats.



### Michael Ostrove

Associé, Location Head  
Arbitrage international

T +33 (0)1 40 15 24 94

[michael.ostrove@dlapiper.com](mailto:michael.ostrove@dlapiper.com)



### Frédéric Azoulay

Associé  
Contentieux corporate

T +33 (0)1 40 15 66 32

[frederik.azoulay@dlapiper.com](mailto:frederik.azoulay@dlapiper.com)



### Alexander Brabant

Associé  
Arbitrage international

T +33 (0)1 40 15 25 65

[alexander.brabant@dlapiper.com](mailto:alexander.brabant@dlapiper.com)



### Cendrine Delivré

Associée  
Droit public

T +33 (0)1 40 15 66 78

[cendrine.delivre@dlapiper.com](mailto:cendrine.delivre@dlapiper.com)



### Pascal Martin

Associé  
Droit public

T +33 (0)1 40 15 25 07

[pascal.martin@dlapiper.com](mailto:pascal.martin@dlapiper.com)



### Bruce Mee

Associé  
Assurance

T +33 (0)1 40 15 24 00

[bruce.mee@dlapiper.com](mailto:bruce.mee@dlapiper.com)



### Karim Hamri

Counsel  
Droit public, énergie

T +33 (0)1 40 15 25 12

[karim.hamri@dlapiper.com](mailto:karim.hamri@dlapiper.com)



### Gerard Fohlen-Weill

Counsel  
Droit public

T +33 (0)1 40 15 25 43

[gerard.fohlenweill@dlapiper.com](mailto:gerard.fohlenweill@dlapiper.com)

DLA Piper | 27 rue Laffitte 75009 Paris | T +33 (0)1 40 15 24 00 | F +33 (0)1 40 15 24 01

[www.dlapiper.com](http://www.dlapiper.com)

DLA Piper is a global law firm operating through various separate and distinct legal entities. Further details of these entities can be found at [www.dlapiper.com](http://www.dlapiper.com).

This publication is intended as a general overview and discussion of the subjects dealt with, and does not create a lawyer-client relationship. It is not intended to be, and should not be used as, a substitute for taking legal advice in any specific situation. DLA Piper will accept no responsibility for any actions taken or not taken on the basis of this publication. This may qualify as "Lawyer Advertising" requiring notice in some jurisdictions. Prior results do not guarantee a similar outcome.

Copyright © 2017 DLA Piper. All rights reserved. | JAN17 | 3088116